

2^e Forum annuel de la Politique de la mobilité durable 2020, une année « extraordinaire » qui appelle à des gestes de même ampleur pour accélérer le virage de la mobilité durable

Montréal et Québec, 26 mars 2021 – Dans un contexte toujours marqué par la pandémie de COVID-19, les membres du Comité de suivi de la Politique de mobilité durable (PMD) félicitent le Gouvernement du Québec pour la tenue du 2^e Forum annuel de la PMD, qui a réuni virtuellement les représentant.e.s du monde municipal, du secteur environnemental, du milieu des affaires, du gouvernement et d'organisations de la société civile. Le Forum a permis de dresser un bilan de la deuxième année de mise en œuvre de la PMD et d'identifier les actions prioritaires à déployer pour atteindre ses objectifs 2030.

D'emblée, le Comité de suivi souligne l'important travail de coordination du ministère des Transports pour accompagner les acteurs et les actrices du milieu dans le contexte de cette crise sans précédent, ainsi que la volonté gouvernementale de placer la mobilité durable au cœur de la relance économique. Celle-ci représente une occasion historique pour assurer le succès de la PMD, dans un contexte où les Québécois.es attendent des gestes forts et durables pour lutter contre la crise climatique et des alternatives convaincantes en mobilité durable, au bénéfice de la vitalité socio-économique et environnementale du Québec.

Bilan de la deuxième année

À l'issue de cette deuxième année de mise en œuvre de la PMD, le Comité de suivi souligne les **principales réussites**, notamment la sortie du nouveau *Plan pour une économie verte 2030*, son arrimage avec la PMD et sa cible d'équilibrer les investissements entre le transport collectif et le réseau routier, le lancement de la conversation nationale sur la future *Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires* (SNUAT), ainsi que l'aide d'urgence cruciale au transport collectif et régional.

Le Comité de suivi a également présenté les **principaux défis à relever** lors de la troisième année de mise en œuvre de la PMD, notamment le besoin de mieux évaluer l'impact des mesures de la PMD afin de les ajuster rapidement au besoin, le déploiement d'une stratégie de mobilisation et de communication gouvernementale accrue pour promouvoir la PMD et les changements comportementaux chez les citoyen.ne.s et les entreprises, offrir davantage d'options de mobilité aux populations ayant un accès limité à la mobilité, ainsi que l'application accrue de l'approche réduire-transférer-améliorer.

Principales recommandations du Comité de suivi

Les membres du Comité de suivi ont présenté au gouvernement du Québec leurs **principales recommandations générales et thématiques** :

Recommandations générales

- Déployer une **stratégie de mobilisation et de communication** visant la promotion de la PMD et les changements comportementaux des citoyen.ne.s et des entreprises ;
- Fournir au MTQ les **ressources humaines et financières nécessaires** pour mettre en place tous les programmes annoncés et à venir ;
- Revoir le **cadre réglementaire et le modèle d'affaires du transport interurbain** et trouver des solutions durables à l'aide d'experts du milieu.

Financement

- Diffuser le **cadre financier global des revenus et des dépenses de la mobilité** et diffuser aux acteurs de la mobilité les **conclusions du rapport du Chantier de financement de la mobilité**, lorsqu'elles seront disponibles ;
- Maintenir le **soutien financier à l'exploitation des réseaux de transport collectif** minimalement au niveau pré-pandémique ;
- Réformer la situation du « **deux poids deux mesures** » dans le financement des réseaux de transport routier et collectif, en particulier pour l'exploitation ;
- Revoir les critères d'attribution des programmes de **financement du transport collectif rural, régional et du transport adapté**, et mieux les arrimer aux autres ministères ;
- Déterminer les **sommes nécessaires et disponibles pour l'électrification des transports et la répartition** selon les ministères, organismes et sociétés d'État.

« Afin d'atteindre les cibles fixées dans la PMD, il est impératif d'indexer et d'élargir rapidement les sources existantes de financement et en déployer de nouvelles. Il faut se donner les moyens de nos ambitions en matière de mobilité durable et le gouvernement doit assumer son rôle de leader en cette matière. » – Sarah V. Doyon, directrice générale de Trajectoire Québec

Indicateurs

- Poursuivre l'**arrimage de la PMD** et ses programmes avec les autres politiques gouvernementales, par exemple avec la future SNUAT ;
- Adopter une **méthodologie gouvernementale d'évaluation de l'ensemble des coûts et des bénéfices** pour mieux guider les choix d'investissements publics en mobilité (ex. coûts totaux de possession sur l'ensemble du cycle de vie d'un projet de mobilité, impacts sur la santé et autres cobénéfices économiques, sociaux et environnementaux, etc.) ;

« À court terme, pour assurer l'atteinte des objectifs de la PMD et réajuster le tir au besoin, il est indispensable que les expertes et experts du ministère des Transports du Québec priorisent l'élaboration, l'évaluation et le suivi d'indicateurs transparents et objectifs avec l'aide de ses partenaires et des membres du Comité de suivi. » – Andréanne Brazeau, analyste en mobilité chez Équiterre

Données et intermodalité

- Mener à terme le travail d'élaboration de la stratégie de collecte de données entamée par le MTQ pour réaliser rapidement l'**enquête Origine-Destination nationale** ;
- Doter le Québec d'un **cadre de référence normalisé en matière de collecte de données** et soutenir le **développement de banques de données (ex. Cargo2AI et le Système d'information maritime)** ;

« Afin de tirer profit de la relance post-pandémie, le gouvernement doit se doter de systèmes ayant pour objectifs de colliger, traiter, analyser et rendre accessible des données de qualité touchant tous des modes de transports afin de favoriser le déploiement d'un corridor de commerce intelligent » – Mathieu St-Pierre, président-directeur général de la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes)

Aménagement

- **Intégrer la planification** de l'aménagement du territoire et des transports ;

- Débuter rapidement le **processus d'élaboration des plans de mobilité durable intégrée** (PMDI) au palier municipal et mettre en place un programme de soutien financier ;
- Accélérer la mise en place de la directive définissant la **localisation des édifices publics** ;
- Inclure l'**aménagement de trottoirs et de voies cyclables** sur les routes de juridiction provinciale à même les responsabilités et les budgets du MTQ dans les territoires urbanisés.

« Le rôle des centres-villes pourrait être appelé à changer, mais leur vitalité est cruciale pour la prospérité du Québec. La consolidation des cœurs des villes et des villages permet entre autres une mobilité améliorée et une logistique qui peut être optimisée, amenant des avantages économiques, des bénéfices sociaux et environnementaux ainsi qu'une meilleure qualité de vie des citoyens. » – **Norma Kozhaya, vice-présidente - Recherche et économiste en chef au Conseil du patronat du Québec**

Mobilité en tant que service (Mobility as a Service - MaaS)

- Lancer des **projets pilotes pour soutenir les champions du MaaS**, avec l'objectif, d'ici 2022, d'implanter deux MaaS dans une ville desservie par une société de transport et deux MaaS dans un territoire avec ou sans société de transport ;
- Mettre en place la **feuille de route ambitieuse du MaaS** développée en 2020 par Propulsion Québec, l'ATUQ et l'ARTM, de concert avec les sociétés de transport, les organisations de la mobilité active et partagée, ainsi que plusieurs opérateurs privés et OBNL afin d'encadrer l'accélération du déploiement des nouvelles mobilités.

« Les prochaines années verront une transformation dans les technologies liées à la mobilité. Au cœur de ces changements, le MaaS doit être déployé de façon concertée sur le territoire afin d'optimiser les investissements publics en mobilité, soutenir la planification urbaine, et solidifier les plans stratégiques des grands employeurs et générateurs de déplacements du Québec » – **Jean-François Barsoum, directeur exécutif, Innovation - Recherche, Innovation, Environnement et Villes Intelligentes, IBM**

– 30 –

À propos du Comité de suivi

Dans l'esprit de la co-construction, le Comité de suivi a pour mandat de conseiller le gouvernement pour assurer le respect de la vision de la PMD et l'atteinte de ses objectifs à l'horizon 2030.

Le Comité de suivi regroupe différents acteurs de la société civile détenant une expertise particulière sur les questions de mobilité et de transport. Précisément, les membres du comité sont : Aéroports de Montréal (ADMTL), Alliance TRANSIT, Association du camionnage du Québec (ACQ), Association des transports collectifs ruraux du Québec (ATCRQ), Association du transport urbain du Québec (ATUQ), Canadien National (CN), Cargo Montréal (CargoM), Conseil du patronat du Québec (CPQ), Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), Équiterre, Fédération des municipalités du Québec (FQM), Florence Junca-Adenot (UQAM), Fondation David Suzuki, Jean-François Barsoum (IBM), Propulsion Québec, Regroupement des intermédiaires de taxi de Québec (RITQ), Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes), SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, Trajectoire Québec, Union des municipalités du Québec

(UMQ), Vélo Québec, Vivre en Ville, et COPTICOM, Stratégies & Relations publiques, qui en assure la coordination.

Renseignements

Étienne Pomerleau-Landry
eplandry@copticom.ca
(438) 408-4307